

M.F.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

Kigali, le 28 février 1956.-
de

(¹) N° 1201 / P. 54/70/54/VTB.



Réf. n° :

Annexe :
Bijlage

Objet :
Voorwerp

Jugements de Police
PV. A. forfaitaires.

A Mon icur l'Administrateur du Territoire
ASSISTANT J. DUCENE
R U H E R G E R I

Monsieur l'Administrateur Assistant,

En retour vos jugements de Police n° 170 à 200
et P.V. n° 143 à 147 et 150.
Note: les P.V. d'A.T. à charge de non indigène doivent
être transmis immédiatement au Parquet et non pas
avec les P.V. d'A.T. fin de mois (Réf. PV. 17/J.B.).

LE SUBSTITUT DU PROCUREUR DU ROI
B. VAN DER HEYDEN,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "J. B. Van der Heyden".

(¹) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.